



DROIT SCIENCE POLITIQUE

IPAG Institut
de Préparation
à l'Administration
Générale



PRÉSENTATION DE LA LICENCE EN DROIT

La Licence en Droit a pour objectif de fournir aux étudiants :

Une solide formation de base en droit permettant d'entrer en première année de MASTER, de présenter certains concours de la fonction publique ou de postuler pour des emplois relevant de ce niveau d'études.

Une connaissance de la méthodologie juridique.

Une bonne maîtrise de la recherche documentaire et de l'informatique

La possibilité d'effectuer une mobilité internationale (Semestre 6)

La possibilité d'élaborer un projet personnel et professionnel (Semestre 6)

Des enseignements de langues étrangères...

LISTE DES FORMATIONS PROPOSÉES EN DROIT – SCIENCE POLITIQUE

LICENCE

- ✗ LICENCE 1 Mention Droit
- ✗ LICENCE 1 Mention Science politique (Ouverture en 2012)
- ✗ LICENCE 2 Mention Droit
- ✗ LICENCE 3 Mention Droit
 - › Droit privé
 - › Droit public général
 - › Mobilité internationale
- ✗ LICENCE 3 Mention Science Politique
- ✗ LICENCE 3 Mention Sécurité Environnement Qualité (dernière promotion)

MASTER

- ✗ MASTERS 1
Mention Droit public
 - › Droit public
 - › Droit européen
- Mention Droit privé, Sciences criminelles et carrières judiciaires
 - › Droit du patrimoine
 - › Droit pénal
 - › Droit privé
 - › Histoire du Droit et de la culture juridique
- Mention Droit de l'entreprise
 - › Droit de l'entreprise
 - › Droit social
- Mention Droit et Gestion de la Santé
 - › Management juridique des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
 - › Mention Science politique

✗ MASTERS 2**Mention Droit Public**

- › Administration territoriale
- › Contrats publics et partenariats
- › Droit et gestion de l'environnement et du développement durable
- › Droit des finances publiques et fiscalité
- › Droit public général : 3 parcours :
 - Droit administratif
 - Droit constitutionnel
 - Droit européen et international

Mention Droit Privé, Sciences Criminelles et carrières judiciaires

- › Droit de l'immobilier, de la construction et de l'urbanisme
- › Droit des contentieux
- › Droit notarial
- › Droit privé :
 - Droit privé fondamental
 - Droit privé économique
- › Droit pénal et pratiques pénales
 - Droit pénal fondamental
 - Pratiques pénales
 - Droit de la sanction pénale et de l'exécution des peines
- › Pratiques juridiques et judiciaires

Mention Droit de l'Entreprise

- › Créations immatérielles
- › Droit bancaire et financier :
 - Droit bancaire et financier
 - Droit bancaire international (formation dispensée au Liban)
- › Droit de la distribution et des contrats d'affaires :
 - Droit de la distribution et des contrats d'affaires
 - Droit des contrats internationaux (formation dispensée au Liban)
- › Droit de la protection sociale
- › Droit du commerce international
- › Droit de la consommation et de la concurrence
- › Droit et pratiques des relations de travail
- › Droit des affaires et fiscalité - DJCE
- › Droit des assurances

Mention Science Politique

- › Métiers du conseil
- › Métiers du journalisme
- › Opérateur en coopération internationale et développement
- › Politique et action publique comparée

Mention Histoire du Droit

- › Histoire du droit

Mention Sécurité, Environnement, Qualité

- › Sécurité, Environnement, Qualité : 2 parcours
 - Droit et management de la sécurité civile (dernière promotion)
 - Sécurité, Environnement, Qualité

Mention Droit et gestion de la santé

- › Droit des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- › Droit international et comparé de la santé

AUTRES DIPLOMES

✗ CAPACITÉ EN DROIT

✗ LICENCES PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES

- › Assistant juridique
- › Métiers du notariat

✗ DIPLOME DE L'INSTITUT D'ETUDES ECONOMIQUES ET JURIDIQUES APPLIQUÉES À LA CONSTRUCTION ET À L'HABITAT (ICH)

✗ DIPLOMES D'UNIVERSITÉ

1^{er} cycle

- Collège de droit
- Criminologie et Sciences criminelles
- Droit du sport et des établissements sportifs
- Droit et santé
- Environnement juridique et social de la personne en situation de handicap

2^{ème} cycle

- Action et contentieux des organisations de sécurité sociale
- Certificat d'Etudes Judiciaires
- Cybercriminalité : Sécurité de l'information et informatique légale
- Business law school (Université d'été)
- Droit des obligations approfondi
- Droit et religions
- Droit rural et des entreprises agricoles (DREA)
- Droit médical et des professionnels de santé (DIU)
- Droit, psychiatrie et santé mentale
- Espagnol juridique et judiciaire
- Ethique du corps transformé
- Gestion des relations sociales dans les PME
- Innovation, valorisation, partenariats
- Management de projet et d'équipes en coopération pour le développement
- Théorie et philosophie du droit

3^{ème} cycle

- Arbitrage
- Certificat d'études spécialisées en droit des sociétés*
- Certificat d'études spécialisées en droit économique, droit de la distribution*
- Certificat d'études spécialisées en droit et fiscalité du commerce international*
- Certificat d'études spécialisées en droit fiscal*
- Certificat d'études spécialisées en droit social*
- Certificat d'études spécialisées en propriété intellectuelle et nouvelles technologies*
- Droit bancaire international
- Droit de la gestion du patrimoine
- Droit de l'expertise médico-légale (DIU)
- Droit notarial de l'entreprise
- Droit privé (formation localisée au Liban)
- Droit social et entreprises à dimension internationale
- Diplôme Supérieur de Notariat
- Etude d'opinion et de marché

- Gestion des territoires et développement durable
- Magistère Droit public des affaires (Sur 3 ans)
- Magistère de Juriste Conseil d'Entreprise - DJCE
- Victimologie (DIU)

- Anglais juridique intensif
- Droit et pratique du contentieux administratif
- Droit et gestion du développement durable en santé
- Management juridique et gestion des pôles hospitaliers
- Modes alternatifs de règlements des différends : intérêt de la médiation en santé en partenariat avec le médiateur de la République
- Pratiques commerciales et des sociétés

** DU accessibles uniquement aux étudiants inscrits au DJCE*

PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

- › Préparation au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure Cachan D1 Administration
 - › Préparation au concours d'Entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature et à l'Examen d'Entrée au Centre de Formation Professionnelle des Avocats - Institut d'Etudes Judiciaires - UFR Droit
 - › Préparation aux concours de la Police : Lieutenant et Commissaire de Police Institut des Sciences Criminelles - UFR Droit
 - › Préparation au Diplôme Supérieur de Notariat et à l'examen en 2ème cycle réservé aux diplômés Premier Clerc de Notaire
- Préparation au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration

INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IPAG)

LICENCE

- ✗ LICENCE 3 Mention Administration Publique

MASTER

- ✗ MASTER 1 Mention Administration Publique
- ✗ MASTER 2 : Mention Droit et gestion de la santé
 - › Administration des établissements publics de santé

PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

- › Préparation aux concours internes de catégorie A
- › Préparation aux concours de catégorie B
- › Préparation au concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)
- › Préparation au concours de Conseiller de Tribunal Administratif et de Cour Administrative d'Appel
- › Préparation intensive au concours d'Attaché Territorial
- › Préparation intensive aux écrits des concours administratifs des finances
- › Préparation aux oraux des concours administratifs des finances

PETIT LEXIQUE À L'USAGE DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS EN DROIT

Le Droit n'est pas une science unitaire. La grande diversité et la complexité des situations qu'il peut être amené à régir l'ont inéluctablement conduit à se spécialiser afin qu'il puisse au mieux remplir sa mission. Ce mouvement de spécialisation du Droit ne constitue pas une nouveauté mais force est de constater qu'il s'est amplifié au cours du XXème siècle avec l'apparition notamment du Droit de la consommation, du Droit de la concurrence, du Droit des nouvelles technologies ou encore du Droit de l'environnement. Le Droit privé serait constitué par l'ensemble des règles juridiques qui gouvernent les relations entre personnes privées. Pour sa part, le Droit public correspondrait à l'ensemble des dispositions réglementant d'une part la constitution, le fonctionnement et l'organisation des institutions publiques et d'autre part les rapports entre la puissance publique et les particuliers.

6 |

LES BRANCHES DU DROIT PRIVÉ

✗ LE DROIT CIVIL

Il se définit comme l'ensemble des règles de Droit privé normalement applicables. Il constitue le Droit commun par rapport aux règles correspondant à des milieux spéciaux et qui sont constituées en discipline propres (Droit commercial, Droit rural, Droit social...) » (définition du Lexique des termes juridiques). Il comprend l'étude du Droit des personnes (état et capacité), du Droit des biens (propriété et Droits réels principaux), du Droit de la famille (couples et enfants) du Droit des obligations, du Droit des contrats spéciaux, du Droit des régimes matrimoniaux, du Droit des successions, du Droit des libéralités et du Droit des sûretés. Pour étudier ces différentes matières, l'instrument de base est le code civil, promulgué en 1804.

✗ LE DROIT DES AFFAIRES

Discipline du Droit privé, le Droit des affaires s'est progressivement distingué du Droit civil lorsque ont été codifiées les règles relatives au commerce de terre par ordonnance de 1673 et celles relatives au commerce de mer par une ordonnance de 1681. La séparation se confirmera sous l'Empire où Napoléon fera rédiger un code de commerce en 1807.

Le Droit des affaires est une branche du Droit privé englobant la réglementation des différentes composantes de la vie des affaires. Il régit l'activité des commerçants et industriels dans l'exercice de leur activité professionnelle. Il est lui-même composé de plusieurs branches.

Le Droit des sociétés : ensemble des règles régissant les conditions de formation des sociétés et leur mode de fonctionnement.

Le Droit de la concurrence : il englobe l'ensemble des règles juridiques régissant les rapports entre agents économiques dans leurs activités de recherche et de conservation d'une clientèle. Il interdit les pratiques anticoncurrentielles (ententes, abus de position dominante) et la concurrence déloyale.

Le Droit des procédures collectives : ensemble des règles de Droit applicables aux entreprises en difficultés et en vertu desquelles le règlement des dettes et la liquidation des biens des débiteurs ne relèvent plus de l'initiative individuelle de chaque créancier mais sont au contraire organisés de manière à ce que tous les créanciers puissent faire valoir leurs Droits (procédures de redressement ou de liquidation judiciaires).

Le Droit bancaire : ensemble des règles applicables aux opérations de banque et aux personnes qui les accomplissent à titre professionnel.

Le Droit cambiaire : il est constitué par l'ensemble des règles applicables aux effets de commerce (lettre de change, billet à ordre, chèque) et qui présentent de nombreuses spécificités au regard du Droit des obligations (Droit civil).

Le Droit de la propriété intellectuelle : il s'agit d'une part de la propriété littéraire et artistique dont l'objet est de déterminer et réglementer les Droits reconnus aux auteurs sur leurs œuvres et d'autre part la propriété industrielle qui comprend l'ensemble des dispositions régissant les situations de monopole d'exploitation (Droit des brevets d'invention) et à la protection des signes distinctifs (marques, nom commercial). Le siège de la matière se situe dans le code de la propriété intellectuelle.

✗ LE DROIT RURAL

Il est constitué par l'ensemble des règles régissant la propriété agricole (transfert de propriété, convention entre propriétaires et locataires, statuts des exploitants agricoles), aménagement et équipement de l'espace rural, protection de la nature, baux ruraux. Elles sont intégrées dans le code rural.

✗ LE DROIT SOCIAL

Il se divise en deux branches.

Le Droit du travail : ensemble des règles de Droit ayant pour objet de régir les relations individuelles de travail (entre l'employeur et les salariés) et les relations collectives de travail (entre les employeurs, les syndicats, les représentants du personnel)

Le Droit de la sécurité sociale : ensemble des règles qui organisent la protection des individus contre les risques sociaux (maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès, accident du travail, maladie professionnelle). La matière est régie par le code de la sécurité sociale.

✗ LE DROIT JUDICIAIRE PRIVE

Il regroupe la procédure civile, l'organisation judiciaire et les voies d'exécution. Cette discipline régit d'une part le déroulement procédural des instances civiles, d'autre part l'organisation et la compétence des différentes juridictions civiles de l'ordre judiciaire (notamment Cour de cassation, Cour d'appel, tribunal de grande instance, tribunal d'instance, conseil des prud'hommes,...) et enfin les voies de Droit permettant d'assurer l'exécution d'un jugement civil. Le siège de la matière du Droit judiciaire privé se trouve dans le code de procédure civile, le nouveau code de procédure civile et le code de l'organisation judiciaire.

✗ LE DROIT PENAL

Le Droit pénal, entendu au sens large, correspond à la branche du Droit dont l'objet est

d'étudier et d'apporter une réponse au phénomène criminel révélé par des agissements de nature à créer un trouble pour la société. Il se divise lui même en différentes matières :

Le Droit pénal général : il est constitué par l'ensemble des règles permettant de fixer les modes généraux d'incrimination des comportements anti-sociaux et les sanctions qui leurs sont applicables.

Le Droit pénal spécial : Son objet est d'étudier chacune des diverses infractions prévues par le législateur (ex : l'homicide volontaire, le vol...)

La procédure pénale : elle est constituée par l'ensemble des règles organisant le déroulement du procès pénal (de la phase policière au jugement). C'est elle, par exemple, qui régit le déroulement des gardes à vue ou les conditions de la mise en examen

La pénologie : cette matière a pour objet l'étude des sanctions encourues au titre de la responsabilité pénale, de leur mode d'exécution et d'extinction.

La criminologie : elle permet l'étude du phénomène criminel dans sa réalité sociale et individuelle (étude des causes et des conséquences de la criminalité).

✗ LE DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Il s'agit d'une branche du Droit dont la finalité est de résoudre, dans le cadre d'un litige comportant un élément qui lui donne une dimension internationale (nationalité étrangère de l'une des parties au conflits, litige portant sur un bien situé à l'étranger...), les problèmes de conflit de juridictions ou de conflits de lois qui peuvent survenir. Il comprend également l'étude du Droit de la nationalité et l'étude de la condition des étrangers.

LES BRANCHES DU DROIT PUBLIC

A l'inverse du Droit privé où le Droit civil constitue la branche centrale, il n'existe pas en Droit public de discipline qui constituerait le « Droit public commun ». Mais le Droit public se subdivise, comme le Droit privé en plusieurs branches.

✗ LE DROIT CONSTITUTIONNEL

Il correspond à la branche du Droit public dont l'objet est d'organiser le mode de fonctionnement de l'État et de l'ensemble des institutions publiques à caractère politique. Il organise également les relations que ces institutions peuvent entretenir entre elles. C'est le Droit constitutionnel qui permet de déterminer la nature du régime politique d'un État (régime parlementaire, présidentiel, semi-présidentiel).

✗ LE DROIT ADMINISTRATIF

Le Droit administratif est la branche du Droit public dont l'objet principal est de régir les rapports que les autorités administratives (État, régions, départements et communes) entretiennent avec les particuliers. Il est constitué par l'ensemble des règles qui s'appliquent à l'administration dans l'exercice de ses missions de service public.

✗ LES FINANCES PUBLIQUES

Il s'agit de la branche du Droit qui détermine les modes d'utilisation de l'ensemble des ressources de l'État et des collectivités locales.

✗ LE DROIT FISCAL

Il s'agit de la branche du Droit public qui régit toutes les questions juridiques liées aux impôts : détermination de l'assiette, du montant et des modes de recouvrement des divers impôts ou taxes de toutes sortes.

✗ LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

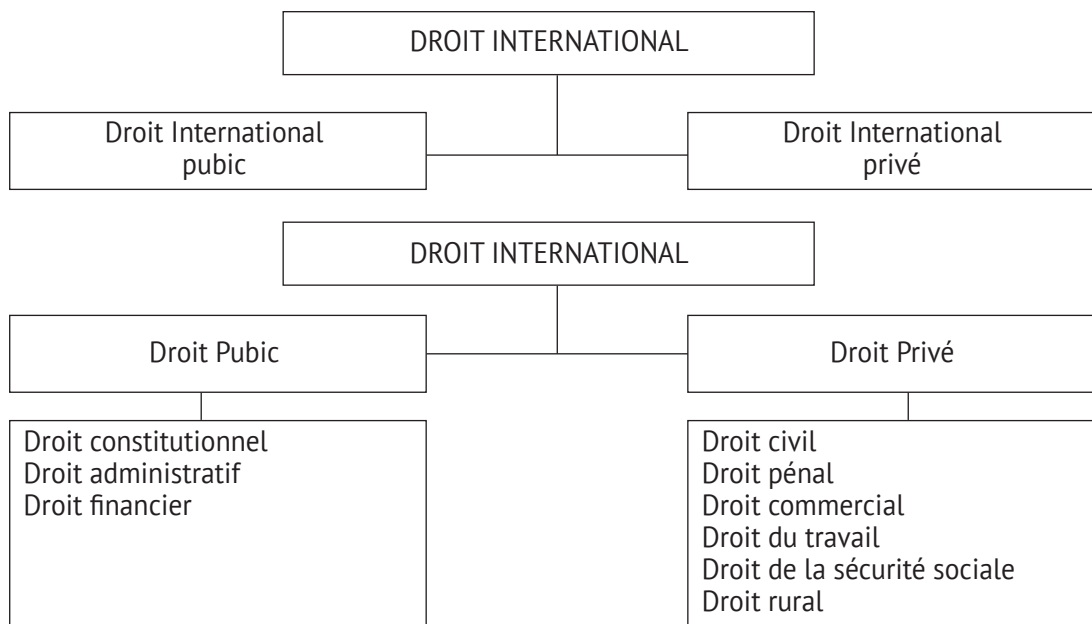
Il s'agit de la branche du Droit qui étudie les rapports entre les États et les organisations internationales. Elle inclut notamment le Droit des traités. Le caractère dominant du Droit public est qu'il ne place pas sur un pied d'égalité l'Administration et les particuliers. La première dispose de prérogatives supérieures aux seconds. Il s'agit là d'une différence fondamentale avec le Droit privé.

Source : Faculté de Droit virtuelle de Lyon. www.facedroit-lyon.com

LE BON PROFIL !

- > Posséder un esprit logique, une pensée bien organisée, des capacités d'abstraction développées.
- > Avoir l'esprit de synthèse : savoir ordonner des données très diffuses.
- > Bien maîtriser la langue française (syntaxe et orthographe); ne pas oublier que le droit est une matière de communication.
- > Se servir de sa mémoire... non pas pour réciter des cours par cœur mais pour restituer à bon escient des concepts, des notions, des règles.
- > Être curieux de l'environnement politique, économique, social, culturel et historique de notre société.

LES DIFFÉRENTES BRANCHES DU DROIT



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

✗ OFFICIERS DE JUSTICE

- > Avocat
- > Avoué près des cours d'appel
- > Huissier de justice
- > Notaire
- > Commissaire priseur judiciaire

✗ JUSTICE

- > Magistrat de l'ordre judiciaire
- > Magistrat de l'ordre administratif
- > Fonctionnaire des greffes
- > Administration pénitentiaire
- > Protection judiciaire de la jeunesse

✗ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

- > Professeur
- > Maître de conférences
- > Chercheur organisme public

✗ ADMINISTRATION D'ETAT

- > Cadres administratifs tous ministères
- > ENA /IRA
- > Police : Commissaire de police, Lieutenant de police
- > Concurrence - Consommation - Fraudes
- > Inspecteur et contrôleur de la DGCCRF

- › Douanes
- › Inspecteur et contrôleur Impôts
- › Inspecteur et contrôleur du Travail
- › Santé - Affaires sanitaires et sociales :
 Directeur d'hôpital public,
 Cadres d'organismes de Sécurité
 Sociale (concours d'entrée EN3S)

✗ FONCTION PUBLIQUE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE, ADMINISTRATION TERRITORIALE

- › Rédacteur et Attaché territorial...

✗ AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

✗ METIERS DE LA SPHERE PUBLIQUE

- › Attaché parlementaire
- › Collaborateur de cabinet en collectivité territoriale
- › Communication publique et politique
- › Lobbying

✗ DIPLOMATIE

- › Concours ENA IRA
- › Ministère des Affaires Étrangères :
- › Conseiller, secrétaire des Affaires Étrangères

✗ ASSURANCE

- › Juriste d'assurance
- › Rédacteur, agent, courtier, conseiller en assurance

✗ ENTREPRISES

- › Juriste d'entreprise : Droit des contrats/ des sociétés, Droit fiscal,
- › Droit social, Droit international des affaires...
- › Fiscaliste
- › Rédacteur juridique
- › Administration générale
- › Expert comptable
- › Commissaire aux comptes

✗ JOURNALISME ET COMMUNICATION

- › Chargé de communication
- › Gestion de projets culturels
- › Commissaire priseur

✗ BANQUE ET FINANCE

- › Juriste service contentieux
- › Gestion bancaire et financière

✗ IMMOBILIER

- › Agent immobilier
- › Administrateur de biens
- › Gestion de syndicats de co-propriétés
- › Expertise immobilière
- › Promoteur immobilier

✗ AUDIOVISUEL

- › Juriste spécialisé dans les droits d'auteur, droit de l'immatériel
- › NTIC...

TAUX DE RÉUSSITE

L'Université Montpellier 1 met à la disposition de tout nouveau bachelier, futur inscrit, les statistiques de réussite en Licence permettant ainsi une meilleure information à leur entrée à l'Université.

La répartition des données est effectuée par série de baccalauréat (Bacs généraux, Bacs technologiques et Bacs professionnels).

Ces données portent sur :

1. Le taux de réussite en Licence 1 pour les néo-bacheliers 2010, année universitaire 2010-2011.

Sont présentés les pourcentages de réussite des étudiants primo-entrants ayant validé les deux semestres de la Licence 1, et ceux ayant validé un des deux semestres. Le système LMD (Licence, Master, Doctorat) permettait dans ce cas, pour l'année universitaire observée, le passage en Licence 2.

Une distinction est faite entre les résultats des étudiants inscrits et ceux des étudiants présents à au moins une épreuve. Dans ce dernier cas, sont donc exclus les étudiants absents, c'est à dire les étudiants ayant obtenu 0/20 sur le semestre à au moins une session.

2. > L'obtention de la Licence (L1, L2 et L3) en 3 ans et 4 ans pour les néo-bacheliers 2007 ayant effectué tout leur cursus à l'Université Montpellier 1, > Le taux de réussite en Licence 3 pour les bacheliers 2007 non redoublants à l'Université.

Taux de réussite aux 2 semestres de la L1 pour les bacheliers 2010 :

BAC 2010		Admis aux 2 semestres de L1			Groupe de Bac						
					Bacs généraux			Bacs technologiques	Bacs professionnels	Autres	Total
					L	S	ES				
Pourcentage de réussite des inscrits	Inscrits	133	138	372	71	16	12	742			
	Admis aux 2 semestres	21	60	94	2	0	2	179			
	% de réussite global	15,8%	43,5%	25,3%	2,8%	0%	16,7%	24,1%			
Pourcentage de réussite des inscrits présents aux examens	Présents à au moins 1 épreuve	105	120	292	43	9	10	579			
	Admis aux 2 semestres	21	60	94	2	0	2	179			
	% de réussite présents à au moins 1 épreuve de chaque semestre	20,0%	50,0%	32,2%	4,7%	0%	20,0%	30,9%			

Taux de réussite à 1 des 2 semestres de la L1 pour les bacheliers 2010 :

		Admis à 1 semestre de L1 (acceptés en L2)			Groupe de Bac						
					Bacs généraux			Bacs technologiques	Bacs professionnels	Autres	Total
					L	S	ES				
Pourcentage de réussite des inscrits	Inscrits	133	138	372	71	16	12	742			
	Admis à 1 semestre	32	89	139	5	0	2	267			
	% de réussite global	24,1%	64,5%	37,4%	7,0%	0,0%	16,7%	36,0%			
Pourcentage de réussite des inscrits présents aux examens	Présents à au moins 1 épreuve	105	120	292	43	9	10	579			
	Admis à au moins 1 semestre	32	89	139	5	0	2	267			
	% de réussite présents à au moins 1 épreuve de chaque semestre	30,5%	74,2%	47,6%	11,6%	0,0%	20,0%	46,1%			

Taux de réussite à la Licence (L1+L2+L3) en 3 et 4 ans pour les bacheliers 2007 :

BAC 2007		Groupe de Bac						
		Bacs généraux			Bacs technologiques	Bacs professionnels	Autres	Total
		L	S	ES				
Pourcentage de réussite à la Licence en 3 ans	Inscrits en L1 en 2007	136	133	343	60	13	8	693
	Diplômés en 2010	19	59	76	2	1	5	162
	% de réussite global	14,0%	44,4%	22,2%	3,3%	7,7%	62,5%	23,4%
Pourcentage de réussite à la Licence en 4 ans	Inscrits en L1 en 2007	136	133	343	60	13	8	693
	Diplômés en 2011	18	20	35	3	0	0	76
	% de réussite global	13,2%	15,0%	10,2%	5%	0%	0%	11,0%
Pourcentage de réussite à la Licence en 3 et 4 ans	Inscrits en L1 en 2007	136	133	343	60	13	8	693
	Diplômés en 2010 et 2011	37	79	111	5	1	5	238
	% de réussite global	27,2%	59,4%	32,4%	8,3%	7,7%	62,5%	34,4%

Taux de réussite en dernière année de Licence (L3) pour les bacheliers 2007 :

BAC 2007 Année universitaire 2009-2010		Groupe de Bac						
		Bacs généraux			Bacs technologiques	Bacs professionnels	Autres	Total
		L	S	ES				
Pourcentage de réussite des étudiants arrivés en L3	Inscrits	27	75	96	4	1	5	208
	Diplômés	19	59	76	2	1	5	162
	% de réussite global	70,4%	78,7%	79,2%	50,0%	100,0%	100,0%	77,9%

Source : Cellule APOGEE - DEVE (Octobre 2011)

UFR Droit et Science Politique

39 rue de l'Université
34060 Montpellier cedex 1
tél : 04 67 61 54 00
site : www.droit.univ-montp1.fr



IPAG

Institut de Préparation à l'Administration Générale

Espace Richter
rue Vendémiaire - bât B
CS 19519
34960 Montpellier cedex 2
tél : 04 34 43 23 03/05
e-mail : ipag@univ-montp1.fr
site : www.univ-montp1.fr

SCUIO-IP Service Commun Universitaire, d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

5 boulevard Henri IV
CS 19044
34967 Montpellier cedex 2
tél : 04 67 41 76 00
e-mail : scuio@univ-montp1.fr
site : www.scuio.univ-montp1.fr



Université Montpellier 1

AES
Droit, Sc. politique
Economie
IPAG
ISEM
Médecine
Odontologie
Pharmacie
STAPS

Nous multiplions les talents

5 boulevard Henri IV | CS 19044 | 34967 Montpellier cedex 2
tél : 04 67 41 74 00 | www.univ-montp1.fr